

Saint Longin

Publié le 14 mars 2023
19 minutes

Témoin de la Passion du Christ et martyr (Ier siècle). Le centurion qui perça le côté de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Fête le 15 mars.



Le jour de son entrée triomphale à Jérusalem, Jésus annonce à la foule qui l'entoure et sa mort prochaine et les conséquences de cette mort. « Et moi, dit-il, quand j'aurai été élevé de terre, je tirerai à moi tous les hommes. » Saint Jean note, en deux endroits de son Evangile, qu'il disait cela pour indiquer de quelle mort il allait mourir, du supplice cruel et déshonorant de la croix. Les fruits salutaires de la sanglante immolation du Sauveur se manifestent dans la conversion d'un des deux larrons, dans les sentiments de compassion, d'estime, de regrets, qui s'implantent dans l'âme des spectateurs du drame du Calvaire non prévenus par l'esprit de secte ni aveuglés par la haine. Au spectacle des événements extraordinaires qui accompagnent la mort du Juste, leurs cœurs s'ouvrent à la grâce rédemptrice et leurs yeux aux clartés de la foi.

C'est ce qui arriva au centurion et, selon la tradition, au soldat, qui, de sa lance ou de sa javeline, ouvrit le côté de Jésus ; une invocation des litanies du Sacré Cœur, « Cœur de Jésus percé par la lance », rappelle ce geste. On a donné à ce soldat le nom de Longin ou Lonchin. Par une étrange coïncidence, c'est ainsi également que le centurion a été dénommé. Ces deux témoins de la mort du Christ, et aussi, selon la tradition, de sa résurrection, ont cru en lui, ont prêché son Evangile et, comme lui, ont scellé leur témoignage et leur prédication de leur sang par le martyre.

La parole du centurion et le geste du soldat au Calvaire.

Les trois Evangiles synoptiques racontent les phénomènes extraordinaires qui précédèrent ou suivirent la mort de Jésus-Christ sur la croix. De la sixième à la neuvième heure (de midi à trois heures du soir), il y eut des ténèbres sur toute la terre. Avant de rendre le dernier soupir, le Sauveur pousse un grand cri, comme celui d'un homme encore en pleines forces. Au moment de sa mort, le rideau du temple se déchira en deux, du haut en bas ; la terre trembla ; les rochers se fendirent, les tombeaux s'ouvrirent et beaucoup de justes dont les corps y reposaient ressuscitèrent.

Auprès de la croix se tenait, avec des soldats, l'officier romain qui avait surveillé l'exécution de la sentence de Pilate, c'est-à-dire le crucifiement des trois condamnés. C'était un centurion ou commandant d'une centurie, subdivision de la légion romaine et comprenant une centaine de soldats. Les faits miraculeux qui se produisent dans la nature à l'occasion du trépas de Jésus, ce grand cri impossible à expliquer chez un crucifié, font une impression de terreur et de crainte sur le centurion et sur ceux qui étaient avec lui. L'officier païen reconnaît que tout ce qui se passait n'était pas naturel, il comprend qu'une telle mort ne pouvait être celle d'un scélérat ; de là, sur ses lèvres, cette exclamation dont saint Luc dit qu'elle visait à glorifier Dieu, Vérité suprême : « Assurément, cet homme était un juste. » Dans sa pensée, Jésus de Nazareth ne mentait pas quand il affirmait - affirmation qui fut taxée de blasphème et qui lui valut la mort - être le Fils de Dieu. Les sanhédrins avaient reproché à leur victime ses prétentions à la filiation divine ; cependant, de telles affirmations apparaissaient justifiées à ce témoin impartial du supplice, de l'agonie du Crucifié, et il concluait que « cet homme était vraiment le Fils de Dieu », comme il l'avait proclamé au risque de sa vie et de son honneur. Saint Augustin dit que le centurion, dans sa foi encore imparfaite, ne donna pas à l'expression « Fils de Dieu » la plénitude du sens qu'elle renferme. Il l'avait tant de fois entendue depuis quelques heures, qu'il lui donnait néanmoins la signification surnaturelle et divine que les Juifs y avaient attachée en en faisant à la charge du Christ un crime capital.

Jésus avait expiré vers 3 heures du soir. On pouvait craindre que son corps ne fût abandonné ou jeté dans une fosse commune avec les cadavres des deux malfaiteurs. Ses amis et surtout la Sainte Vierge voulaient lui donner une sépulture décente. Il fallait se hâter à cause du sabbat et tout terminer avant le coucher du soleil. Pour disposer du corps d'un supplicié, la permission du gouverneur était nécessaire. Joseph d'Arimathie, membre riche et considéré du sanhédrin, mais homme juste et bon, qui avait été instruit par Jésus et qui n'avait pas pris part à la condamnation du Sauveur par le Grand Conseil, pénétra auprès de Pilate et lui demanda le corps de Jésus. Pilate, surpris par ce décès rapide, fit appeler le centurion qui avait présidé à l'exécution pour être sûr de la chose. Sur son témoignage, la permission fut aussitôt donnée ; le corps du Fils de Dieu fut laissé à la disposition de Joseph, qui prit sans tarder les mesures nécessaires en vue de la sépulture.

Mais, de leur côté, les Juifs se préoccupaient de faire observer la prescription de la loi ordonnant d'ensevelir un homme mort de la pendaison le jour même de son supplice. Chez les Romains, le cadavre restait sur le gibet. L'agonie des crucifiés était d'ordinaire assez longue ; pour hâter leur mort et permettre leur sépulture avant le coucher du soleil, on avait l'habitude, à Jérusalem au moins, de rompre les jambes des condamnés. Ce jour-là surtout, la hâte s'imposait : c'était la préparation du sabbat, et de quel sabbat ! La Pâque allait se célébrer le soir même, et la fête des Azymes serait le lendemain, un samedi.

C'est pourquoi les notables juifs allèrent trouver Pilate et lui demandèrent de faire briser les jambes des trois suppliciés et d'enlever, de faire disparaître les cadavres. Pilate ne souleva aucune objection. Il donna les ordres nécessaires. Les soldats, peut-être sous la conduite du même centurion, vinrent, brisèrent, probablement à coups de massue, les jambes des deux larrons qui vivaient encore. S'étant ensuite approchés de Jésus, et le voyant déjà mort, ils respectèrent son corps pour ce motif. L'un d'eux, cependant, afin d'en être plus sûr et d'y pourvoir par le coup de grâce, si l'on se trompait, lui perça le côté (probablement le côté gauche, celui du cœur, pour que l'expérience fût concluante) avec la pointe de fer de sa lance. La plaie, très large, puisque saint Thomas pourra y mettre sa main, laissa échapper aussitôt du sang et de l'eau, éléments symboliques de la rédemption, du baptême et de l'Eglise, la nouvelle Eve selon les interprétations des Pères. Saint Jean, qui seul relate l'épisode du coup de lance et l'extraordinaire phénomène qui en fut la conséquence, insiste pour qu'on ajoute foi à son témoignage : il a vu le fait de ses yeux, il l'affirme en prenant à témoin Celui qui connaît toute vérité, Dieu. Dans ce fait, il aperçoit la réalisation de deux prophéties relatives au Messie et la preuve indubitable de la réalité de la mort du Sauveur, condition prérequise à la réalité de sa résurrection.

Longin le centurion et son homonyme Longin l'homme à la lance.

Quelques auteurs ont identifié ce soldat, qui perce de sa lance le côté de Jésus, avec le centurion qui, une ou deux heures auparavant, affirmait à haute voix la filiation divine et l'innocence du Crucifié. A ce moment, cet homme n'avait encore qu'une foi fort imparfaite : c'est par humanité, par respect envers le corps du Christ, pour accomplir l'ordre reçu de hâter la mort, si elle n'avait pas encore fait son œuvre, qu'il se sert de la lance.

Selon une gracieuse légende du moyen âge, le sang du Sauveur jaillit alors sur son visage, guérit ses yeux malades : manière naïve de dire que la foi ouvrit complètement les yeux de son âme quand lui-même ouvrit le cœur du Fils de Dieu sur la croix. Par contre, les Bollandistes, avec beaucoup d'autres hagiographes, distinguent le centurion du soldat qui donna le coup de lance. Saint Jean parle, en effet, d'un soldat et non du centurion ; témoin oculaire, l'évangéliste ne pouvait guère faire erreur sur le rang ou la dignité militaire du personnage qu'il a vu agir.

Les Evangiles synoptiques ne nous ont pas, malheureusement, conservé le nom de ce centurion, ni saint Jean celui du soldat qui ouvrit de sa lance le côté du Seigneur. A ce dernier on donna, assez communément dans la suite des siècles, le nom de Longin, nom qui rappelle l'arme, la lance, dont il se servit, et qui vient du mot grec *loghè*, qui signifie « lance ». Longin, ce fut dans la tradition hagiographique, pour la plupart des auteurs, l'homme, le soldat, dont la lance a percé le côté de Jésus.

Il se trouve aussi que le centurion porte le même nom chez beaucoup d'historiens ou dans des documents qui parlent de lui. C'est ainsi qu'il est dénommé, d'abord dans un écrit apocryphe du II^e siècle, sorte de compte rendu du procès et de la mort de Jésus, et que l'on appelle *l'Evangile de Nicodème* ou *les Actes de Pilate* ; plus tard, dans les livres liturgiques grecs, dans les martyrologes, dans les Vies des Saints publiées dans le haut moyen âge.

D'un autre côté, le même personnage, surtout si on l'identifie avec le centurion préposé à la garde du tombeau du Christ, reçoit des appellations différentes, par exemple celle de Pétronius dans *l'Evangile de Pierre*, Evangile apocryphe et légendaire antérieur au III^e siècle.

Bien plus, certaines Eglises d'Asie ou d'Europe ont prétendu identifier avec les deux Longin de l'ère apostolique tel ou tel martyr ou Saint de leur région, au nom plus ou moins semblable.

Distinctions nécessaires.

L'historien moderne doit, semble-t-il, ne pas confondre en un seul deux Saints du nom de Longin, *Longinus*, dont on a fait abusivement Longils et Longis : le premier est le centurion, le second le soldat qui perce d'un coup de lance le côté de Jésus (il n'y a pas lieu d'insister ici au sujet du saint Longin, évêque en Cappadoce et martyr, de qui la qualité d'évêque n'est pas absolument indiscutable : c'est un martyr des premiers temps du christianisme, mais il a vécu après les deux autres martyrs).

Les Grecs disent que Longin, le centurion, fut martyrisé à Andrales ou Sandrales, près de Thyane, en Cappadoce ; ils l'honorent dans leur liturgie à la date du 16 octobre. De son côté, le Martyrologe romain commémore, à la date du 15 mars, la passion, à Césarée de Cappadoce, de Longin, soldat, que l'on croit être celui qui ouvrit de sa lance le côté du Seigneur. Selon quelques historiens ecclésiastiques, le martyr fêté chez les Latins le 15 mars serait le même que celui que les Grecs célèbrent le 16 octobre, c'est-à-dire le centurion dont parlent les Evangiles synoptiques.

Quoi qu'il en soit, nous connaissons la vie et le martyre de Longin, centurion ou soldat, surtout par les relations que Siméon le Métaphraste et le Ménologe grec nous présentent. Les faits qu'elles contiennent ont été puisés dans des ouvrages antérieurs ; nous allons en donner un aperçu ; rappelons que tous ne méritent pas la même créance et que tous n'ont pas l'approbation de l'Eglise.

Saint Longin, témoin courageux de la résurrection et apôtre de l'Évangile, d'après le récit de Siméon.

La tradition rapporte que Longin fut, avec d'autres soldats, préposé à la garde du tombeau du Sauveur ; il put, en conséquence, constater les grands miracles qui se produisirent au moment de la résurrection. Les Juifs voulurent, à prix d'argent et avec de belles promesses, lui faire déclarer que, tandis que les gardes dormaient, les disciples de Jésus étaient venus dérober son corps et que ce dernier n'était pas ressuscité. Longin, indigné, refusa de rendre un faux témoignage : hardiment, il publia la vérité et témoigna en faveur de la résurrection du Christ. Ses ennemis, déçus et furieux, résolurent de se débarrasser de ce témoin sincère et impossible à suborner. Longin en fut averti : avec deux autres soldats, il quitta l'armée, puis se fit instruire et baptiser par les apôtres. Après avoir passé quelque temps dans la compagnie des chrétiens de Jérusalem, il quitta, avec ses deux compagnons, cette ville et se retira à Césarée ou dans une autre localité de la Cappadoce, son pays natal probablement.

Là, il organisa son nouveau mode d'existence : ses journées étaient consacrées au travail des mains, à la prière et à la prédication de la foi chrétienne. Ses exemples de vertu, sa bonté et sa patience, attiraient les païens ; il leur faisait le récit des faits extraordinaires dont il avait été le témoin à Jérusalem, il leur parlait des enseignements donnés par le Christ, des miracles que Jésus avait accomplis. Il eut le bonheur, pendant son séjour en Cappadoce, d'en convertir un très grand nombre et peut-être d'établir dans cette région plusieurs communautés de fidèles. Les Juifs, assez répandus en Cappadoce, voyaient avec dépit les succès apostoliques de ce soldat, témoin oculaire de la mort et de la résurrection de Jésus qu'ils haïssaient. Ceux de Jérusalem persuadèrent à Pilate d'écrire à l'empereur pour lui demander la condamnation à mort des trois soldats déserteurs de l'armée impériale et, de plus, ennemis des divinités romaines. Ils envoyèrent en même temps à Rome de l'argent pour obtenir plus sûrement ce qu'ils désiraient. Si nous en croyons toujours les hagiographes orientaux, l'empereur répondit favorablement à la double requête et chargea Pilate de rechercher et de faire mourir les trois soldats considérés comme traîtres à leurs serments.

Le témoignage du sang. – Une aveugle guérie. Les reliques de saint Longin.

Le gouverneur romain envoya donc en Cappadoce des émissaires chargés de découvrir la retraite des condamnés et de leur trancher la tête en exécution du rescrit impérial. La Providence permit qu'après d'infructueuses recherches, les envoyés de Pilate dussent s'adresser à Longin lui-même pour avoir des renseignements.

Le disciple du Christ ne se fit pas connaître : il promit d'aider ses visiteurs à retrouver Longin. Quand il eut appris le but de leur voyage en Cappadoce, son âme tressaillit de joie à la pensée de la couronne du martyr que Dieu lui destinait. Il avertit ses deux compagnons du sort qui leur était réservé ainsi qu'à lui-même. Pour leur donner le temps de venir le rejoindre, il donna aux soldats envoyés à sa recherche une cordiale et généreuse hospitalité dans son humble demeure. Le troisième jour, il se fit connaître à eux. Ces derniers refusèrent d'abord de le croire, et devant la triste réalité ils ne pouvaient se résoudre à faire mourir celui qui s'était montré si accueillant et si confiant envers eux. Longin les encouragea à exécuter les ordres reçus. « Vous ne me rendrez pas malheureux en me donnant la mort, leur dit-il. Pourquoi ne pas vouloir me mettre en possession des biens éternels qui m'attendent ? Par la mort, vous allez m'ouvrir les portes de la vie éternelle ! » Il se fit apporter un habit blanc pour solenniser la fête des noces célestes auxquelles il se voyait invité. Il exhorta ses deux compagnons à la persévérance, et, après les avoir embrassés, il indiqua le lieu où il

voulait être inhumé. En cet endroit même, les trois témoins et apôtres de la foi au Christ eurent la tête tranchée. On ne connaît pas exactement le jour et l'année de leur martyre.



Saint Longin se fait connaître aux soldats comme étant celui qu'ils recherchent.

Les bourreaux portèrent, selon l'ordre reçu, la tête de Longin à Pilate qui la fit mettre, pour satisfaire la haine des Juifs, sur une des portes de Jérusalem. On la jeta ensuite à la voirie. Par l'intermédiaire d'une pauvre femme aveugle qui, avertie par Dieu et par saint Longin, retrouva la vue au contact du chef sacré qu'elle avait recueilli, la relique revint en Cappadoce. Selon la légende hagiographique, elle fut déposée dans un village nommé Sardial qui était le lieu de naissance de saint Longin.

On a prétendu que le Saint avait été enterré dans l'île Barbe, située dans la Saône, un peu au-dessus de Lyon. Il y avait là, jadis, une abbaye célèbre, peut-être la plus ancienne de France. Le tombeau avec l'inscription relative à Longin était très probablement, malgré la teneur fautive de l'épithaphe, celui d'un saint local portant le nom de Longin.

La ville de Mantoue, en Italie, affirmait aussi qu'elle possédait le corps de saint Longin. Cette tradition, d'une Eglise particulière, peut s'expliquer de la même manière, ou encore par la possession d'une relique importante du martyr.

De ses reliques, on en trouve, en effet, dans plusieurs églises. Ainsi, la basilique vaticane conserve l'un des bras, l'église de Saint-Augustin, à Rome, les deux fémurs du martyr. Dans l'église Saint-Marcel de la même ville, sous l'autel de la chapelle dédiée à un Crucifix miraculeux, sont placés les ossements des saints martyrs Jean, Blastus, Diogène et Longin, soldat.

Chapelles et autels commémoratifs. – Le patron

des chevaliers et des militaires. – Le protecteur des aveugles.

Saint Longin est honoré à des époques bien différentes de l'année liturgique, tant chez les Orientaux des différents rites que dans les Eglises particulières d'Italie, de France, de Palestine. Son culte est fort ancien. Plusieurs oratoires ou autels lui ont été dédiés à Jérusalem, à Rome et en d'autres lieux. Ainsi, la première des trois chapelles commémoratives de la Passion, se trouvant dans le Saint-Sépulcre à Jérusalem, lui est consacrée.

Dans la basilique vaticane, la coupole qui domine l'autel de la Confession est soutenue par quatre pilastres dont le bas est orné de quatre statues colossales, et parmi elles se trouve celle de saint Longin représenté sous les traits d'un soldat romain. Le tabernacle placé au-dessus de l'autel dédié à saint Longin contient une partie de la Sainte Lance. Cet objet était vénéré à Jérusalem dans le portique du Saint-Sépulcre. De là il passa à Antioche, et ensuite, en 1429, à Constantinople. Baudouin II donna la pointe à saint Louis : on la gardait dans la Sainte-Chapelle, à Paris, avec les autres instruments de la Passion ; elle fut perdue pendant la Révolution. En 1492, le sultan Bajazet envoya l'autre partie de la lance au Pape Innocent VIII ; c'est celle qu'on vénère encore à Saint-Pierre du Vatican.

Au moyen âge, on ne manqua pas de donner à saint Longin la qualité de chevalier romain, et sous ce titre il fut très honoré par tous les hommes qui portaient l'épée. Plusieurs peintures et sculptures de cette époque le représentent à cheval, le casque en tête, le bras armé d'une longue lance. Cette attitude ne correspond pas à la réalité et s'explique par les dimensions gigantesques que l'on attribue parfois, sans raison aucune, à la croix. Le soldat qui ouvrit le côté du Christ était au pied de la croix ; sa lance était un dard, arme assez courte, propre à l'infanterie romaine.

Sur d'autres peintures, Longin est à genoux et dans une posture si respectueuse que la foi semble déjà née dans son cœur. Certains artistes lui font porter la main gauche à ses yeux, pendant que de la droite il dirige sa lance vers le corps de Jésus : c'est là une allusion évidente à la légende de sa guérison corporelle, que nous avons rapportée, et à sa conversion. Dans un tableau du Louvre, Longin porte un vase de cristal contenant quelques gouttes de sang, celui du Sauveur, qu'il aurait recueilli en partie après le coup de lance. La ville de Mantoue se glorifiait de posséder, avec le corps de Longin, les gouttes de sang qu'il avait recueillies et conservées : ce reliquaire du Saint Sang figure sur plusieurs monnaies anciennes de la même cité.

Selon quelques auteurs, avant sa décollation il aurait eu les yeux crevés, c'est pourquoi on trouve des images et des tableaux le représentant dans la posture d'un condamné à mort avec les yeux arrachés. A cause de ce supplice, de la vue que lui-même aurait recouvrée miraculeusement et qu'il fit recouvrer par le contact de sa tête à une pauvre femme aveugle, saint Longin, patron et protecteur des gens d'armes, est aussi invoqué pour les maux d'yeux.

F. C.

Sources consultées. – Acta Sanctorum, t. II de mars (Paris et Rome, 1860). – Mgr Paul Guérin, Les Petits Bollandistes, t. III (Paris, 1897). – Tillemont, Mem. hist. eccl., t. I (Paris, 1683). – Dom Paul Piolin, Supplément aux Vies des Saints, t. I (Paris, 1880). – Mgr Gaume, Biographies évangéliques, t. I (Lyon). – (V. S. B. P., n° 110.)